

quiétude et d'anxiété. Il faut donc ne rien négliger pour rendre les nations de l'Ouest suffisamment fortes pour y gagner quelque sentiment de sécurité. Je serais bien le dernier à vouloir dire ou faire quoi que ce soit qui compromette les chances que nous avons de rendre fortes les nations du monde ou qui mette la paix en péril. J'espère bien, dans ces conditions, me montrer modéré en tout ce que je dirai aujourd'hui. Je ne suis pas sans comprendre, en effet, mes responsabilités en tant que député.

En commençant son discours le ministre nous a dit que le protocole actuellement en discussion étend effectivement les obligations du Canada aux termes du traité atlantique. Si donc nous le ratifions, les garanties que nous donnons aux termes de ce traité s'étendront désormais non seulement à l'armée, à l'aviation ou à la marine de l'Allemagne occidentale, mais encore au territoire de la République allemande elle-même. Cela donne au protocole, à mon sens, une importance extrême. Je crois que l'Allemagne occupe aujourd'hui la situation la plus périlleuse au monde et qu'elle constitue en quelque sorte le point le plus névralgique du globe. Le monde, je pense, s'en est suffisamment rendu compte depuis quelques mois. Bien que l'attention du monde ait été rivée sur la Corée et l'extrême Orient, les spécialistes des affaires mondiales n'ont pas cessé de nous dire de ne pas perdre de vue l'Europe occidentale, notamment l'Allemagne. Cela étant, monsieur l'Orateur, toute décision qui entraîne pour le Canada des obligations ou des garanties vis-à-vis de l'Allemagne est une décision qu'il ne faut pas prendre à la légère, certainement pas sans avoir sondé à fond chaque détail de notre engagement aussi bien que de ses conséquences.

Le ministre, j'en suis sûr, doit savoir que ni le moment où son projet de résolution nous est soumis ni la forme qu'il revêt ne permettent aux députés d'étudier et de discuter avec le soin qu'il faudrait un document d'une aussi grande importance. Il y a lieu de se demander, évidemment, pourquoi le comité des affaires extérieures n'a pas été saisi de ce protocole. Je constate qu'il n'existe pas depuis longtemps, mais je pense qu'il remonte assez loin pour qu'on ait pu le soumettre à ce comité afin qu'il soit étudié et discuté. A mon avis, on serait fondé à demander pourquoi, à l'heure actuelle, le protocole ne pourrait pas être étudié par le comité plénier. Au sein de ce comité, les membres de la Chambre pourraient, par questions et réponses, voir exactement ce que nous faisons et en même temps faire savoir au peuple canadien à quel genre de contrat exactement nous les engageons.

La forme du projet de résolution qui nous soumet aujourd'hui le protocole ne permet pas cette sorte de discussion. A mon sens, c'est regrettable. Je demande bien sérieusement pourquoi on ne l'a pas présenté sous une forme différente. On aurait sûrement pu le faire. Nous aurions au moins eu la satisfaction, le débat terminé, de sentir que nous avions obtenu tous les détails possibles à la suite de nos questions et des réponses qu'on nous aurait fournies. C'est seulement alors que nous eussions été assez bien renseignés pour décider si nous devions engager ou non le Canada vis-à-vis du protocole.

Le ministre dit que, lorsque nous aurons accepté le protocole, ce sera le meilleur moyen de prévenir la guerre vu que la situation est dangereuse. Évidemment, il possède beaucoup plus de renseignements que les membres de la Chambre. Il a l'avantage d'avoir des personnes qui sont sans doute prêtes à le conseiller à cet égard, mais nous n'avons pas cet avantage à la Chambre. Avant que nous acceptions une proposition comme celle que renferme le protocole, il me semble que nous devrions en connaître beaucoup plus long.

On a beaucoup parlé aujourd'hui, monsieur l'Orateur, du réarmement de l'Allemagne. Je tiens à dire quelques mots à ce propos. A mes yeux, le réarmement de l'Allemagne comporte de très graves conséquences possibles pour le monde entier. Dans les circonstances actuelles, il peut être nécessaire de réarmer les Allemands, si nous voulons prévenir une guerre avec le bloc soviétique. Il semble bien en être ainsi à première vue, mais quel sera le résultat lointain du réarmement de l'Allemagne? C'est une question que nous devrions examiner bien attentivement.

J'ai toujours pensé que la défaite militaire des Allemands, lors de la seconde guerre mondiale, n'a pas mis fin aux ambitions de l'Allemagne et que par conséquent ce pays s'efforcera encore de recourir aux armes. J'en suis profondément convaincu, particulièrement si les puissances de l'Ouest continuent à réclamer l'insertion dans les traités de paix de dispositions qui imposent à l'Allemagne des restrictions commerciales par exemple ou l'étalon-or que prévoient les clauses de la nation la plus favorisée et les accords de Bretton-Woods. Je crois que tous ceux qui se sont documentés au cours des quelques mois passés en sont venus à la conclusion que l'Allemagne s'est remarquablement relevée depuis la fin de la guerre. Je sais que lorsque j'ai voyagé en Allemagne en 1948, si peu de temps après la guerre, on voyait partout des signes de relèvement. Les ouvriers étaient en paix. Il n'y avait pas de